

obtenu leur diplôme au Canada l'an dernier n'ont pas pratiqué la médecine un seul jour au pays, mais se sont immédiatement dirigés vers les États-Unis, où ils peuvent toucher des honoraires plus élevés pour leurs services. Cela ne me paraît pas juste.

Je ne m'en prends pas uniquement aux médecins. Je parle également des ingénieurs, des dentistes, des architectes et des avocats, qui tous exercent des professions dites libérales. Nous avons fait un placement fantastique pour ces personnes.

Le jeune homme ou la jeune fille qui sort de l'école secondaire aujourd'hui et qui décide d'acheter un magasin de chaussures, une laiterie, une boulangerie, une épicerie ou tout autre commerce, doit avoir les fonds nécessaires ou les emprunter, mais il faudra un jour rembourser. L'industrie agricole est l'un des grands secteurs de notre société. Beaucoup de jeunes cultivateurs s'y introduisent à prix d'argent. Parfois, ils acquièrent une ferme familiale. S'ils n'ont pas l'argent voulu, ils doivent emprunter à la Société de crédit agricole, aux sociétés privées de prêts hypothécaires ou aux banques. Ils empruntent pour acheter une ferme, du bétail, de l'outillage et tout ce qu'il faut pour la culture. Tôt ou tard, ils doivent rembourser.

Y a-t-il un secteur de notre population qui jouisse d'une situation financière plus facile que ces gens qui font leurs études primaires, comme nous tous, leurs études secondaires entièrement aux frais de l'État, et ensuite leurs études universitaires. Un grand nombre d'entre nous n'a pas fréquenté l'université, mais bien d'autres y sont allés. Cette année, il y aura 250,000 étudiants dans les universités; l'État, que ce soit la province d'Ontario, de Québec ou toute autre, assumera les deux tiers des frais de l'enseignement universitaire. Le père de l'étudiant paiera l'autre tiers, si l'étudiant n'est pas boursier.

A mon avis, monsieur l'Orateur, les gouvernements, au cours des années, n'ont pas prévu le développement et la conservation des ressources humaines au Canada. Je me demande si un étudiant qui reçoit une instruction primaire et secondaire gratuite et dont les deux tiers des frais d'études universitaires sont acquittés, a une certaine responsabilité envers le Canada? Est-il responsable non seulement envers ses parents, mais aussi envers les Canadiens qui ont payé des taxes pour le faire instruire? Je le crois. Les jeunes diplômés, dentistes, avocats, médecins, architectes, ont la part belle dans ce que nous

appelons le monde occidental et je prétends que des milliers de diplômés de nos universités ont, envers le Canada, une dette qu'ils doivent rembourser.

Avons-nous besoin de ces jeunes gens que nous avons instruits grâce à notre argent? Lorsque je parle de notre argent, je ne fais pas allusion aux députés qui siègent ici. Je parle de nos citoyens du troisième âge qui ont peiné toute leur vie, élevé leur famille et qui sont maintenant retraités. Un grand nombre d'entre eux malheureusement n'ont pas les ressources financières que nous leur souhaiterions, mais ils s'efforcent de subvenir à leurs besoins et d'édifier la société dont nous rêvons.

J'ai signalé qu'un tiers de nos médecins diplômés de l'an dernier avaient émigré. Je ne veux rien leur enlever. Ils ont travaillé dur pour obtenir leur diplôme, mais ils sont partis sans rembourser en services ou en impôts un seul sou de l'énorme montant que nous avons investi en eux. Avons-nous besoin de ces jeunes médecins? Demandez-le aux députés qui viennent de régions rurales, S'il y a une exception, je suis prêt à m'excuser, mais je sais que dans les régions rurales de l'Ontario il existe une pénurie alarmante de médecins.

• (8.40 p.m.)

Avons-nous besoin de dentistes au Canada? Je me suis laissé dire, même par des dentistes, qu'il serait possible demain matin d'employer 5,000 nouveaux dentistes au Canada sans léser économiquement un seul des dentistes qui pratiquent actuellement. Les autres dentistes n'y perdraient pas un sou. Nous en avons besoin. Or, nous sont-ils redevables? Je dis que oui. Je vais maintenant trancher dans le vif du sujet. Nos conversations, et en particulier nos délibérations à la Chambre des communes, portent souvent sur des sujets tels que la démocratie, la liberté d'expression, la liberté de ci ou la liberté de ça. Il faut, hélas, sacrifier parfois une parcelle de liberté pour le bien commun. Le jeune cultivateur qui achète une ferme, le jeune homme d'affaires qui achète une laiterie ou une boulangerie doit rembourser l'argent qu'il emprunte pour acquérir le commerce. Les étudiants diplômés de nos universités ont aussi, à mon avis, une dette à payer aux contribuables canadiens. Je soutiens donc qu'ils ont l'obligation de demeurer ici non seulement pour nous fournir les services dont aurait tant besoin le Canada